

ANNEXE 1

pièces à joindre obligatoirement au dossier de demande de logement (pour chacune des personnes devant vivre dans le logement)

Ne fournir aucun original, ces pièces seront conservées dans nos dossiers.

1.- En fonction de votre situation familiale

copie d'une pièce d'identité et

copie du livret de famille

si vous êtes séparé (e)

copie de l'ordonnance de non-conciliation

copie de la décision judiciaire, uniquement le paragraphe commençant par « par ces motifs »

si vous êtes divorcé (e)

copie du jugement, uniquement le paragraphe commençant par « par ces motifs »

si vous attendez un enfant

certificat de grossesse établi par votre médecin

si vous êtes sous tutelle ou curatelle

copie du jugement de mise sous tutelle ou curatelle

2.- Pour les personnes de nationalité étrangère

copie de votre titre de séjour en cours de validité

3.- Les ressources annuelles

copie de l'avis d'imposition ou de non imposition de l'année N-2

Ce document est obligatoire pour toutes les personnes vivant dans le foyer afin de permettre l'instruction de votre demande..

4.- En fonction de votre situation professionnelle ou sociale

si vous êtes salarié (e)

copie des deux derniers bulletins de salaire

copie du contrat de travail ou de l'attestation de votre employeur indiquant la durée de votre emploi, l'attestation de stage, etc

si vous êtes muté (e)

copie de votre avis de mutation professionnelle précisant le lieu et la date d'affectation

si vous êtes commerçant (e), artisan

copie de l'extrait du registre du commerce ou des métiers

si vous êtes au chômage

copie de la notification de prise en charge du « pôle emploi » (ex ASSEDIC)

copie des 2 derniers avis de paiement

si vous percevez le RSA

copie de la notification d'attribution récente

si vous êtes retraité (e)

copie du titre de pension ou de retraite

si vous êtes handicapé (e)

copie de la carte d'invalidité, notification de décision de l'attribution de la pension, rente ou de l'AAH

copie des deux derniers bulletins de pension d'invalidité

si vous êtes en arrêt de longue maladie

attestation mentionnant le début du paiement des indemnités journalières

copie des 2 derniers avis de paiement des indemnités journalières

si vous êtes étudiant (e)

copie du certificat de scolarité de l'année en cours

attestation d'une personne se portant garant du paiement des loyers

copie éventuellement de l'avis d'attribution de bourses

5.- Les prestations familiales

si vous percevez des prestations familiales ou une aide au logement

copie de la notification récente de la CAF ou de la MSA ou de votre employeur s'il vous verse directement les prestations familiales

6.- Votre logement actuel

si vous êtes locataire,

3 dernières quittances de loyer ou, à défaut une attestation de votre propriétaire mentionnant ses nom, adresse, numéro de téléphone, le montant du loyer et des charges et certifiant que vous êtes à jour de vos loyers et charges

si vous êtes hébergé,

attestation d'hébergement

7.- Si vous êtes dans l'obligation de quitter votre logement

en cas de congé donné par votre propriétaire

copie de la lettre de congé

en cas de vente de la maison d'habitation

copie du justificatif de la vente

en cas d'expulsion

copie de l'assignation